

# **Collégiale de Courts Circuits La Cagnole du jeudi 31 août 2023 à 19h30**

## **à Vaux**

Salle municipale

*Le 16.08.23, Jean-Guy Leroy nous a informé reprendre sa place au sein de la collégiale ce 31 Août 2023 à Vaux.*

**Présent.e.s : Karine, Anne-So, Dominique, Christiane, Jean-Guy, Pascal, Jean-Pierre**

**Invité : Daniel**

**Excusé.es & pouvoirs : Françoise pouvoir à Jean Pierre Claire pouvoir à Jean-Guy  
isabelle pouvoir Anne-So Martine pouvoir à Dominique**

Avec 11 membres de la collégiale présent.e.s ou représenté.e.s sur 12, la collégiale est donc décisionnaire.

## **Prochaines réunions :**

**Jeudi 7 sept à 18h30 visio et tel avant dépôt du projet si nous le décidons**

**Jeudi 28 sept à 18h30 visio et tel**

**Préparation du pad : Pascal**

**Facilitation : Christiane**

**Secrétariat : Pascal**

Relevés de décisions de la Collégiale : <https://www.lacagnole.fr/spip.php?article612>

## **1/ Tour de table**

**Chacun.e prend la parole.**

## **2/ Gestion de l'association**

### **1/ Rappel des décisions de la collégiale du 28.06.23**

**Décision 20230629 #1 : La Collégiale de Courts Circuits La Cagnole décide d'être partenaire de l'association Auxerre se prend aux jeux le 16 juillet prochain.**

**Décision 20230629 #2 : La Collégiale de Courts Circuits La Cagnole, partenaire de l'association Auxerre se prend aux jeux le 16 juillet prochain, décide de contribuer pour 50 cagnoles à cette action.**

**Décision 20230629 #3 : La Collégiale de Courts Circuits La Cagnole décide que pour un cinéma associatif, sans salarié, il soit proposé une adhésion suspendue avec 0% de reconversion.**

### **2/ Adresse postale de l'association pour les banques**

**Décision 20230831 #1 : La Collégiale de Courts Circuits La Cagnole demande au Crédit Mutuel 12 place Charles Lepère à Auxerre, pour la gestion de ses deux coffres, de bien vouloir adresser toute correspondance au 22 rue de Preuilly à Auxerre et non pas au 14 Place de l'Hôtel de Ville à Auxerre (qui pose des problèmes d'acheminement du courrier).**

**Pour: Unanimité**

**Décision 20230831 #2 : La Collégiale de Courts Circuits La Cagnole demande au Crédit Municipal à Auxerre, pour la gestion de ses deux comptes n°30570720300 et n°30896890300, de bien vouloir adresser tout relevé de compte & toute correspondance au 22 rue de Preuilly à Auxerre et non pas au 14 Place de l'Hôtel de Ville à Auxerre (qui pose des problèmes d'acheminement du courrier).**

**Pour: Unanimité**

### **3/ Dépôt ou pas d'un projet Accessibilité à une alimentation bio pour toutes et tous et soutien aux petits producteurs auprès de l'incubateur "T"**

Grande opportunité de formation et de financement pour notre projet

mais implique un changement d'échelle et la création d'un premier emploi à moyen terme.

Pour 2 à 3 d'entre nous, 14 dates de séminaires sur 10 mois (souvent des lundis et mardis , toutes les 3 semaines environ)

**Décision 20230831 #3 : La Collégiale de Courts Circuits La Cagnole décide de candidater ce 15 septembre 2023 auprès de l'incubateur T en Bourgogne, décide de donner mission et délégation à Pascal Paquin pour signer et déposer le dossier, pour représenter la collégiale auprès de l'incubateur T dans le cas où notre candidature soit retenue.**

**Pascal Paquin devra :**

- \* faire le relais permanent entre la Collégiale et le suivi par l'incubateur, les accompagnements**
- \* être responsable de l'information continue et transparente de la Collégiale lui permettant de prendre toute décision quant aux orientations de ce projet et à sa mise en place.**
- \* être porteur de mandats explicites de la Collégiale à chaque fois que nécessaire.**

**Cette délégation sera partagée avec tout.e autre membre qui participera à la formation auprès de l'incubateur T en Bourgogne, soit en intermittence :**

**Karine Bouche, Dominique Serve-Catelin**

**Pour: 8**

**Consentement: 2**

**Objection: 0**

## **Rencontre avec l'épicerie solidaire du 9.08.23**

Avec Karine, Françoise et Pascal

Très bon accueil des personnes, une équipe conviviale, une volonté de soutenir la filière bio, ils vont étudier leur adhésion à la Cagnole, ils sont intéressés par le kohinos et la solicagnole.

## **4/ Suivi Financement participatif de la Microbrasserie Odile T'en Brasse**

Dominique, Patrick et Pascal ont épluché les comptes et ont produit un rapport. La campagne est clôturée. Un PV a été produit:

**En conclusion :**

Totaux collectés et à verser : 10960 €

Total déjà versé : 9465 €

Montant qui reste à verser : 1495 €

(Ce dernier versement a été effectué le jour même)

## **5/ Évolution de l'apparence et du fonctionnement du site lacagnole.fr**

La question de la mise à jour du site est levée : ce 26.07.23 Pascal a pu faire les mises à jour sans changer l'apparence.

Pascal pense que l'agenda est plus efficient sur le site de la valleeeducousin.fr et propose de l'adopter.

De plus nous pourrions proposer aux partenaires d'exporter leur agenda sur notre site, ce qui retirerait du temps de travail à Pascal : voir les explications ici <https://www.valleeducousin.fr/spip.php?article1749>

**OK de la Collégiale**

## **6/ Contact Saône et Loire**

L'Association Chalonnaise pour la Transition Ecologique et citoyenne (ACTE) organise un mardi par mois une conférence à prix libre autour de l'écologie et ses applications. Invitation de la Cagnole le 10 octobre à Chalon sur Saône pour présenter les monnaies complémentaires et plus spécialement la cagnole.

Billet de train remboursé et hébergement militant, possibilité de 2 personnes.

Projet de 4 parties en alternance avec des échanges avec la salle

1/ Qu'est-ce que les monnaies locales ?

2/ Monnaies en région BFC et histoire de la Cagnole

3/ Les projets actuels de la Cagnole : vendredi vert, manger bio,...

4/ Comment lancer sa monnaie sur son territoire?

## **7/ Suivi avec Pive et Région BFC**

Visio du 28.07.23 et 28.08.23 avec Pive : tous les 1ers lundis de chaque mois à 16h00

Visio Projet tourisme avec Pive et Offices du tourisme 3.10.23 et 10.10.23

## **3/ Calendrier des événements de l'association**

- \* **Dimanche 16 juillet : Auxerre se prend aux jeux.**
- \* **Samedi 9 Septembre : 3ème Fête des associations à l'Abbaye Saint- Germain.**
- \* **le 16 Septembre à Aillant sur Tholon , 10h-19h invités par Elise de Poilly**
- \* **Samedi 23 Septembre : Fêtes des Possibles à CHARNY**
- \* **le dimanche 15 octobre de 10h à 18h, Migennes. Journée de la pomme 2023 sous le Marché couvert de Migennes,**
- \* **Vendredis Verts commission avec Dominique, Christiane, Karine,**
- \* **26.11.23 Marché de Noël à Lindry par AFL (inviter des partenaires)**

**AJOUT: pour les stands , proposition d'acheter un abri -version "légère" du barnum ( renseignements pris sur ceux vus au JDT : il en existe de pas très chers et facile à transporter et installer) - coût environ 200 Euros ou peut-être moins ... Dominique se renseigne.**

## **4/ Communication**

\* Prochaine lettre : La potière de St Père

## **5/ Suivi des collectivités**

**Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilités - invitation à participer à l'enquête CCAuxerrois**

[Nous y répondons \(JG\)](#)

### **5.1/ Les rdv avec les élus**

RAS

### **5.2/ Suivi des 4 451€ de subvention régionale**

**4451 € à dépenser avant fin septembre 2023**

- 645,60 €    10 smartphones    20/05/22

- 476,99 € 1 PC portable pour secrétariat 30/05/22
- 54,99 € Chargeur pour PC portable du secrétariat 05/10/22
- 54,99 € Chargeur pour PC portable du secrétariat 12/10/22 avoir : pour vidéo-projecteur
- 354,00 Achat 3 tablettes reconditionnées SMAAART 18/11/22
- 390.00 Achat 3 tablettes reconditionnées SMAAART 29/11/22
- 424€ vidéo projecteur
- 44,97 € Trois adaptateurs USB-C en USB
- 318.00€ Achat 3 tablettes reconditionnées SMAAART 31.01.23
- 415 € Sono portable avec deux micros (achetée le 20 Avril), achetée (avec les conseils d'Olivier Bourgeois, ancien membre de la Collégiale et partenaire de notre monnaie)
- 33.20 achat de fournitures pour la fabrication de porte-tablettes en bois pour stand
- 600€ temps de formation aux logiciel Kohinos auprès de membres de l'association

**d'où solde : 639.26 €**

**Décision 20230831 #4 : La Collégiale de Courts Circuits La Cagnole décide d'émettre une facture de 600€ pour frais de formation auprès de nos partenaires à l'utilisation du logiciel KOHinos (prise en main et suivi).**

**Pour à l'unanimité**

**Décision 20230831 #5 : La Collégiale de Courts Circuits La Cagnole décide de reverser cette somme à la Fédération Kohinos au titre de son apport au financement du noyau initial (400€) et dues développements en cours du logiciel (200€).**

**Pour à l'unanimité**

**Décision 20230831 #6 : La Collégiale de Courts Circuits La Cagnole décide l'achat de trois disques de notre association.**

**Pour à l'unanimité**

**Décision 20230831 #7 : La Collégiale de Courts Circuits La Cagnole décide l'achat de batteries supplémentaires pour les tablettes numériques de notre association.**

**Pour à l'unanimité**

## **6/ Suivi des partenaires & Validations:**

### **A/ Validations**

Marilyne Jobert, Ostéopathie animale, à Piffonds <https://www.lacagnole.fr/spip.php?article642>  
Classe L à 3%

Antoine Mignolet, Maraîchage bio à Avallon <https://www.lacagnole.fr/spip.php?article645>

classe B à 1%

Baptiste Rouger, repreneur de la ferme bio de son père à Auxerre  
Projet de devenir paysan céréalier boulanger avec un financement participatif pour un four et un moulin  
porté par la Cagnole  
OK de la Collégiale de  
1% Classe B

## **B/ Retrait des partenaires**

RAS

# **7/ Suivi de la Fédération Kohinos**

Conseil collégial de la Fédération Kohinos

le vendredi 1 sept 2023

de 14h00 à 15h30

Demander au développeur d'une case sur le numéro d'adhérent

Jean-Guy demande une évolution du rôle du Gestionnaire de groupe

## **Tour de table de clôture**